*Thème de la fiche*

**Animaux morts**

**1. Ramassage des animaux morts**

**2. Gestion des animaux morts sur le DP**

**1. Ramassage des animaux morts**

**Lille – 01/03/2018**

Nous cherchons à mettre en place une procédure pour le « ramassage d’animaux morts ».

Je serai très intéressé de connaître ce qui se fait dans d’autres collectivités.

**Toulouse Métropole – 01/03/2018**

Pour Toulouse-Métropole : c’est le service d’hygiène qui s’occupe des animaux morts.

**Saint-Brieuc – 01/03/2018**

Pour Saint-Brieuc même chose c'est le service d'hygiène qui s'en occupe.

**Metz – 01/03/2018**

Pour la Ville de Metz, ci-dessous la consigne concernant la collecte des cadavres d'animaux et déjections, inscrite dans le livret d'accueil :

**Consignes de collecte des cadavres d’animaux et déjections :**

* Pour les petits animaux (rats, fouines, hérissons, pigeons, chats, etc.) :
  + Ne  ramassez jamais un cadavre à main nue ;
  + Portez impérativement des gants,
  + Utilisez une pince de nettoiement pour manipuler le cadavre,
  + Placez le cadavre dans un sac poubelle puis dans le chariot de propret
* Si vous constatez la présence de 3 cadavres d’oiseaux dans un rayon de moins de 500 m :
  + Ne les collectez pas et avertissez votre encadrant qui se chargera d’informer le service hygiène dans le cadre de la veille contre la grippe aviaire,
* Pour les gros animaux (Chien, blaireau, Cygne, sanglier, etc.) :
  + Avertissez votre encadrant qui se chargera d’organiser la collecte du cadavre.
* Pour les déjections :
  + Portez impérativement des gants,
  + Utilisez votre pelle et votre balai pour collecter la déjection,
  + Placez la ou les déjection(s) dans un sac à déjections puis dans le chariot de propreté,
  + Si vous travaillez avec une balayeuse, vous pouvez placer la déjection dans le caniveau afin qu’elle soit aspirée par la machine.

**Annemasse – 16/11/2020**

Je vous adresse ce message afin d'avoir quelques retours d'expériences sur l'enlèvement des chats/chiens retrouvés morts sur le domaine public, et leur élimination.

Qui effectue l'enlèvement du cadavre retrouvé sur la voirie ?

Pour l'incinération de l'animal, passez-vous par un prestataire privé ? Par une SPA ? Par un cabinet vétérinaire ? Par un crématorium animalier ?

Comment se passe la conservation du cadavre entre le moment où il est retrouvé jusqu'à son évacuation ?

Combien vous coûte cette prestation par animal (uniquement pour l'incinération).

**Douai – 16/11/2020**

Pour Douai, les cadavres sont ramassés par les agents de propreté,

Ils sont stockés dans un congélateur et sont ensuite retirés par la fourrière communautaire.

C’est celle-ci qui s’occupe de l’identification et de l’élimination des corps.

**Niort – 16/11/2020**

A Niort, c’est la fourrière animale de la commune qui a cette mission d’enlèvement des animaux morts sur le domaine public.

**Dieppe – 16/11/2020**

Je vous joins un document que j'ai trouvé sur le site du CDG de la marne qui pourra

peut-être vous éclairer.

[https://51.cdgplus.fr/wp-content/uploads/sites/6/Documents/sante-prevention/FichesPrevention/Fiche-pr%C3%A9vention-H-5\_Le-ramassage-des-animaux-morts\_v1\_08-2019.docx.pdf](https://51.cdgplus.fr/wp-content/uploads/sites/6/Documents/sante-prevention/FichesPrevention/Fiche-pr%C3%A9vention-H-5_Le-ramassage-des-animaux-morts_v1_08-2019.docx.pdf" \t "_blank)

**Cannes – 16/11/2020**

A Cannes, les signalements sont fait à la police municipale qui contacte un prestataire spécialisé qui se charge de faire l’enlèvement et l’élimination.

**Le Havre – 16/11/2020**

Au Havre, les animaux morts sont ramassés par les agents de la Direction Propreté (avec un signalement « urgence », donc avec un délai contractualisé pour un ramassage dans l’heure) et évacué directement vers la fourrière animale.

**Toulon – 16/11/2020**

Pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée, nous avons élaboré un document d’information des particuliers qui est aussi valable pour nos services (AGENT PROPRETE MTPM – QUE FAIRE ANIMAL MORT). Nous appliquons en interne le cas « ANIMAL DE PLUS DE 40 KG ».

Les cadavres sont ramassés par les agents de la propreté sur signalement quel qu’il soit, puis ils sont stockés dans un congélateur dans le sac plastique qui a servi au ramassage. Lorsque le poids total des cadavres stockés est supérieur à 40 kg, nous faisons appel à une société d’équarrissage (SECANIM, Groupe SARIA) qui a un marché national avec l’Etat (Ministère de l’Agriculture), notamment pour les fermes d’élevage. Dans ce marché, il est prévu que la Sté doit **ENLEVER** **GRATUITEMENT** les cadavres d’animaux des collectivités, **dès lors que le poids total à enlever est égal ou supérieur à 40 Kg**. Il faut aussi que les cadavres soient mis dans un bac équarrissage avec palonnier, sans sacs plastiques. Pour éviter les manipulations des cadavres le jour de l’enlèvement, nous allons acheter un bac équarrissage réfrigéré, dans lequel les animaux sont mis nus.

**Montpellier – 17/11/2020**

A Montpellier, c’est la Brigade Capture de la Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique.

Les étapes :

1 -  Sur signalement, la brigade se rend sur les lieux

2 -  Identification de l’animal (si oui prise de contact avec les propriétaires)

3 -  l’animal est déposé à la morgue animale dans un congélateur (registre d’enregistrement)

4 -  intervention d’un équarrisseur pour l’évacuation lorsque le congélateur est plein (Equarrisseur : ATEMAX à Béziers)

**Montpellier – 03/12/2020**

Concernant Montigny-Lès-Metz, la fourrière communautaire est en charge du ramassage (gracieux) des chiens , chats et furets.

Pour les autres types de cadavres tels que NAC, gibiers et autres, nous faisons appel  à une société d’incinération mais cette fois-ci payante.

**Bayonne – 03/12/2020**

Nous stockons dans un bac réfrigéré remisé au centre technique et sollicitons le service d’équarrissage régional gratuit au delà de 40 kg (enlèvement sous 24 heures).

**Romans-sur-Isère – 05/11/2021**

Nous sommes interpellés quelquefois par des riverains pour des animaux morts : pigeons, rats, chats et dernièrement une biche !

Avez-vous un process au sein de vos services sur la gestion de ce type de demande ? Intervention propreté urbaine, police municipale, équarrisseur … ;

**Metz – 05/11/2021**

Pour la Ville de Metz, les animaux domestiques chats, chiens,  etc sont pris en charge par le service de la fourrière animale de la métropole qui assure l’identification de l’animal et l’élimination du cadavre en l’absence de propriétaire identifié.

Pour les animaux sauvages : renards, blaireaux, signes, biches, silures, etc. se sont les services techniques (propreté urbaine ou parcs et Jardins) qui assurent la collecte des cadavres. Ces derniers sont déposés dans un conteneur dédié au seins du centre technique municipal.  Ce conteneur est géré par le service hygiène qui dispose d’un marché avec un équarrisseur.

**Douai – 05/11/2021**

Pour Douai

Pour les chats, petits chiens, c’est « collecté » en régie Propreté Urbaine et stockés « au congélateur » avant un départ en équarrissage, passage en fourrière intercommunale pour identification au préalable,

Pour les gros animaux, nous avons adhéré au marché groupé intercommunal (cependant, très rare)

Pour les petits animaux ou plutôt ce qu’il en reste, c’est collecté en régie PU également, généralement par balayage mécanique, mais aussi, manuellement. Ca part en traitement dans les flux dédiés, en fonction du type de collecte (manuelle ou mécanisée)

**Nantes – 05/11/2021**

Pour les animaux trouvés morts, ceux pour lesquels un propriétaire ne peut être identifié donc la faune sauvage, les préfectures mettent en place un service public d'équarrissage. Concrètement, pour cette catégorie d'animaux, les frais d'équarrissage sont pris en charge par l'Etat.

Pour bénéficier de cette gratuité, il faut juste se conformer aux contraintes techniques des équarrisseur: une collecte obligatoirement mécanisée et un minimum de 40 kg cumulé pour un enlèvement.

Pour plus de précisions, le mieux est de se rapprocher de l'équarrisseur titulaire du marché dans votre région. Sur Nantes, c'est la SECANIM, filiale du groupe SARIA qui est de très bon conseil.

**Troyes – 05/11/2021**

A Troyes c’est la propreté qui gère le ramassage des animaux morts, jusqu’à 7/8 kg.

Les animaux sont stockés dans un congélateur enfermé dans une zone réservée.

Un équarisseur vient sur appel récupérer les cadavres d’animaux.

Pour les animaux de plus gros volume, l’équarisseur intervient directement.

**La Baule – 05/11/2021**

A la ville de LA BAULE nous faisons comme à TROYES, sauf pour les mammifères marins où une procédure particulière est faite.

**Valence – 05/11/2021**

C’est le service PU qui s’en charge sur le territoire de la ville.

**Paris la Défense – 16/11/2021**

J’ai eu un échange à ce sujet avec le DDPP du 92 afin de connaître précisément les modalités de gestion des animaux morts. En plus des éléments de réponse des autres membres de l’AVPU, vous trouverez ci-joint les éléments réglementaires communiqués par la DDPP (pièces jointes).

**Dieppe – 01/12/2021**

Je travaille actuellement sur le traitement des animaux morts. avec ce post je souhaite savoir comment vous traitez cette question. Récemment nous avons eu à gérer la gestion d'un mammifère marin échoué sur nos côtes.

Au quotidien, nous avons souvent à ramasser les chats, les chiens etc... Nous avons tous à traiter dans nos collectivités le devenir de l'animal mort sur l'espace public. Actuellement aucune procédure n'est mise en place chez moi, c'est pourquoi je vous sollicite.

**Metz – 01/12/2021**

Merci de trouver la version synthétique de la procédure de gestion des animaux morts pour la Ville de Metz. (pièce jointe).

**Chartres – 01/12/2021**

Elle n'a pas été remise à jour mais elle existe, je vous la transmets si ça peut aider.

**Montlucon – 02/12/2021**

De notre côté, nous déposons les animaux morts ramassés sur la voie publique à la SPA locale, qui est notre prestataire pour la fourrière animale. Elle se charge de faire une recherche de tatouage ou de puce afin de restituer ou au moins informer le propriétaire le cas échéant. Ils éliminent ensuite les animaux morts par incinération il me semble.

La "collecte" des animaux morts est effectué par les agents de secteur ou par notre équipe d'intervention ponctuelle de propreté ainsi que par les agents d'astreinte technique de la Ville en dehors des heures de service.

**Mulhouse – 02/12/2021**

Vous trouverez ci-joint la procédure en place sur la Ville de Mulhouse pour le ramassage des animaux errants, blessés ou morts. (pièce jointe).

**2. Gestion des animaux morts sur le DP**

**Valence – 11/06/2018**

Assistante au service Propreté Urbaine à la Ville de Valence et à la demande de ma responsable, je suis à la recherche d’information et de process quant à l’évacuation d’animaux morts trouvés sur le domaine public, mais aussi les peaux, les os en grosse quantité…

Bien souvent, nous ne savons pas trop vers qui nous tourner, comment agir face à ce problème.

Est-ce que selon le poids les organismes à contacter sont différents ?

Est-ce à nos services de les stocker en attendant la venue d’un organisme/société chargé de les récupérer ?

Les précautions à prendre ?

Est-ce qu’il existe tout simplement un texte réglementaire avec une procédure claire que toute les collectivités doivent appliquer en matières d’hygiène et de sécurité sanitaire ?

Comment faites-vous en dehors des horaires de service ?

De plus, lors de la fête de l’aïd, source de dépôt de carcasse plus important, comment gérez-vous les demandes d’enlèvement ?

**Saint –Louis – 01/06/2018**

Nous avons une convention avec la SPA pour l’évacuation des animaux morts sur le domaine public.

**Kremlin-Bicêtre – 11/06/2018**

Nous travaillons avec la SACPA (Groupe SACPA-CHENIL SERVICE) qui assiste les collectivités dans la gestion des problématiques animales en zone habitée).

Nous leur téléphonons dès que nous rencontrons un animal mort et ils le prennent en charge généralement dans la journée, soit sur place ou à notre dépôt si l’animal a été ramassé par un agent du service et il nous délivre un bon d’intervention.

**Mulhouse – 11/06/2018**

Sur la Ville de Mulhouse, nous suivons la procédure ci-jointe pour le ramassage des animaux errants, blessés ou morts.

**La Baule – 11/06/2018**

Je vous transmets la fiche procédure de la mairie de La Baule concernant la gestion des animaux trouvés morts. Elle répond à l’ensemble de vos questions.

**Trappes – 01/04/2022**

Mon service a en gestion le contrat avec la société Sacpa concernant la gestion des animaux errants et cadavres.

Le contrat arrivant à échéance cette année je dois établir un CCTP.

Certaines Villes auraient-elles construit leur propre CCTP et voudraient le partager svp ? c’est une grande première pour moi sur ce sujet !

Je connais quelques communes qui contractent directement avec la société Sacpa mais suivant les montants il me semble obligatoire de formaliser via un appel d’offre.

**Montluçon – 06/04/2022**

Nous avons un marché en cours avec la SPA pour la gestion de la fourrière animale sans ramassage ni capture, si ça peut vous aider, je vous mets le CCTP en pièce jointe. (pièce jointe)